



Le 02 février 2024 à Aix en Provence

**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE
DES SURVEILLANTS**

Le conseil syndical
sps.aixluynes@gmail.com

A

Monsieur le directeur de interrégional de Marseille.

Objet : Urgence Abondement en personnel

Monsieur le Directeur Interrégional,

Par la présente, notre organisation syndicale se voit contrainte d'attirer votre attention sur la situation critique due au manque d'effectifs au sein du centre pénitentiaire d'Aix-Luynes.

Notre établissement, troisième en importance en France, est confronté à une surpopulation carcérale endémique : le taux d'occupation excède les 160 %. Cette problématique est exacerbée par le fait que l'augmentation constante du nombre de détenus n'est pas répercutée par une hausse proportionnelle des effectifs, qui, au contraire, diminuent. À l'heure actuelle, nous déplorons un manque de 68 agents. Or, cette situation devrait se dégrader avec les mutations programmées pour juillet et les promotions qui vont dégarnir nos rangs de 1er surveillant.

Selon nos estimations, au 1er juillet 2024, nous attendons à recevoir 20 surveillants issus des mutations, alors que 24 postes étaient vacants. Parallèlement, 60 agents seront mutés hors de l'établissement, et nous perdrons 13 agents (réussite au concours 1^{er} svt). Cela nous amènera à un déficit de 49 surveillants, s'additionnant aux 68 manquants et totalisant ainsi 117 personnels en moins.

Il est aussi à prendre en considération que nos collègues ultramarins seront en droit de prendre leurs congés bonifiés. Ces absences légitimes, compte tenu de la détérioration de leurs conditions de travail, impacteront d'autant plus lourdement notre fonctionnement. En effet, durant l'été 2024, nous compterons 29 agents en congé bonifié. Sans mentionner les départs anticipés liés à l'affectation pour ouvertures de nouvelles structures ou pour les PREJ.

.. /..

Monsieur HENRICK Davi, député des Bouches-du-Rhône, et Monsieur Ravier Stéphane, sénateur, ont tous deux visité notre centre et ont unanimement reconnu l'état alarmant de notre situation : le manque de personnel est une évidence qui saute aux yeux à Aix-Luynes.

Nous sommes pleinement conscients des enjeux et des difficultés communs à l'ensemble des établissements pénitentiaires. Cependant, c'est avec un esprit de résolution que nous vous adressons cette lettre ouverte. Nous ne cherchons pas tant à combler intégralement notre déficit de 117 personnels, mais à obtenir des renforts qui nous permettraient d'exercer nos fonctions dans des conditions décentes et sécurisées.

Monsieur le Directeur Interrégional, notre organisation syndicale sollicite donc votre intervention pour envisager un renforcement d'effectifs par l'intégration d'au moins 80 personnels issus de la 216ème promotion. Sans cette mesure, le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes risque de se trouver dans une impasse critique, d'autant plus que la proximité des Jeux olympiques à Marseille ne manquera pas d'accentuer nos difficultés.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur interrégional, l'expression de notre profond respect.

Le conseil syndical du CP Aix-Luynes